



Moïse recevant les Tables de la Loi, Marc Chagall

« Bal Tossif » et « Bal Tigra »

## L'immutabilité de l'Écriture

*L'interdit d'ajouter ou retrancher un commandement de la Torah est explicitement énoncé au chapitre 13 du Deutéronome qui vise à prévenir d'éventuelles tentatives de réforme.*

### דברים, פרק יג

**א** את כל-הדבר, אשר אנכי מצוה אתכם--אתו תשמרו, לעשות: לא-תסף עליו, ולא תגרע ממנו. {פ}

**ב** כי-יקום בקרבך נביא, או חלם חלום; ונתן אליך אות, או מופת.

**ג** ובא האות והמופת, אשר-דבר אליך לאמר: גלכה אחרי אלהים אחרים, אשר לא-ידעתם--ונעבדם.

**ד** לא תשמע, אל-דברי הנביא ההוא, או אל-חולם החלום, ההוא: כי מנסה יהוה אלהיכם, אתכם, לדעת הישכם אהבים את-יהוה אלהיכם, בכל-לבבכם ובכל-נפשכם.

**ה** אחרי יהוה אלהיכם תלכו, ואתו תיראו; ואת-מצותיו תשמרו ובקלו תשמעו, ואתו תעבדו ובו תדבקו.

### Deutéronome, chapitre 13

1) "Tout ce que je vous prescris, observez-le exactement, sans y rien ajouter, sans en retrancher rien.

2) S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un visionnaire, t'offrant pour caution un signe ou un miracle;

3) quand même s'accomplirait le signe ou le miracle qu'il t'a annoncé, en disant: "Suivons des dieux étrangers (que tu ne connais pas) et adorons-les",

4) tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète ou de ce visionnaire! Car l'Éternel, votre Dieu, vous met à l'épreuve, pour constater si vous l'aimez réellement de tout votre cœur et de toute votre âme.

5) C'est l'Éternel, votre Dieu, qu'il faut suivre, c'est lui que vous devez craindre; vous n'observerez que ses préceptes, n'obéirez qu'à sa voix; à lui votre culte, à lui votre attachement!

Source: [Pentateuque Deutéronome ch. 13, v. 2, \(Re'eh - ראה\)](#)